

Mobilisation générale contre l'ambroisie

Maïs

14.10.2019



Ambroisie

Le nombre de collectivités mobilisées contre l'ambroisie se multiplie.

Depuis le 1er janvier 2019 près de 10 000 signalements de présence d'ambroisie ont été réalisés via l'application « Signalement-ambroisie » : un nombre en forte augmentation en un an. Si pour l'heure, lutter contre cette adventice n'est pas obligatoire, l'AEI (Alliance contre les espèces invasives) aimerait que cela le devienne. Pour ce faire, [l'ambroisie](#) doit être reconnue comme un organisme nuisible. Face à l'apparition de résistances aux produits phytosanitaires utilisés, la seule solution efficace reste le fauchage.

Cibles:

Ambroisie à feuilles d'armoise